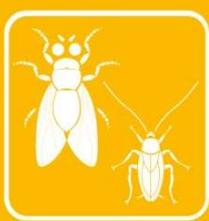




Pièges à mites alimentaires

- 2 pièges
- Facile à utiliser
- Préventif et curatif
- Sans odeur



Insecticides

CARACTERISTIQUES

Fury Efficacité verte, des solutions insecticides simples et radicales pour éliminer les insectes tout en assurant une totale sécurité et tranquillité

- Appât enduit de colle qui tue les mites alimentaires et aide à prévenir les éventuelles infestations.
- Les mites mâles attirées par l'appât sexuel (la phéromone) restent collées sur le piège, ainsi le cycle de reproduction est interrompu.
- Simple d'utilisation, il se colle dans la cuisine, les lieux de stockage des aliments (garde manger, etc.)
- Les mites s'attaquent aux aliments suivants: céréales, pâtes, riz, aliments pour animaux, graines pour oiseau, fruits secs, chocolat, biscuits, noix et épices.
- Sans odeur, il reste efficace pendant 6 semaines.

COMPOSITION CHIMIQUE DU PRODUIT ACTIF :

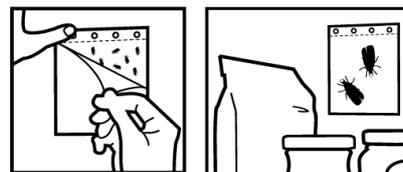
- (Z-E) -9,12 – TETRADECADIENYL ACETATE, CAS 30507-70-1, 0.0286% (m/m)
- Type de produit: 19 (répulsif et appât)
- Date de péremption: 3 ans

CONDITIONNEMENT

PRODUIT	GENCOD	UNITES PAR CARTON	CARTONS PAR COUCHE	CARTONS PAR PALETTES
Fury Piège à mites alimentaires	3172350137808	14	32	192

MODE D'EMPLOI

- Ouvrir un étui protecteur à l'aide d'un ciseau et sortir la feuille.
- Décoller la partie adhésive rouge derrière la feuille et la coller sur la surface souhaitée.
- Retirer la protection blanche de façon à ce qu'apparaissent les dessins et la matière encollée.
- Remplacer la piège dès qu'il est saturé.
- Conseil: fermer les denrées alimentaires dans des bocaux ou boîtes hermétiques.
- Après utilisation du piège, procéder à un bon nettoyage pour éliminer les œufs, larves et chrysalides.



CONSEILS DE PRUDENCE

- Conserver hors de la portée des enfants.
- Eliminer l'emballage vide conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination des déchets, par exemple par apport en déchetterie.
- En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Contacter le centre anti-poison le plus proche.